



COMMUNE D'ICOGNE
Rte de la Bourgeoisie 7 - 1977 Icogne
Tél. 027 484 20 00 - Fax 027 484 20 09
www.icogne.ch

COMMUNE D'ICOGNE

DIRECTIVES CONCERNANT L'UTILISATION DU CENTRE DU VILLAGE

Le centre du village est exploité par la Commune d'Icogne.

RÉSERVATIONS

Les réservations sont reçues par la Commune d'Icogne au numéro 027/484.20.00.

TARIFS

Non domiciliés : Chf 100.—
Domiciliés : Chf 70.—

Les locations se paient en argent comptant au bureau communal lors de la remise de la clé des WC.

En cas d'annulation, la location sera facturée.

NETTOYAGE

Le centre du village est remis propre et en ordre.

Le nettoyage est assuré par les utilisateurs qui veilleront :

à nettoyer - La place
- Les WC

- à enlever - Tous les restes de nourriture et de boisson
- Les ordures ménagères
- Les bouteilles
- Les emballages

à transporter Les matériaux à éliminer vers le plus proche container.

Le contrôle sera effectué par un employé communal. Sur la base de son rapport, les locataires sont avisés qu'un montant de Chf 100.— à Chf 200.— sera facturé pour la remise en état et le nettoyage éventuel de la place. Les dégâts aux installations seront également facturés.

RESPONSABILITÉ

Toute activité illicite ou dangereuse y est interdite.

Le centre du village est placé sous la responsabilité des utilisateurs.
La Commune d'Icogne décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le centre étant située dans le village, la quiétude des citoyens doit être préservée.
Dès 22h00, le bruit ne devra plus être audible.

VÉHICULES

En outre, les automobilistes veilleront à utiliser les parkings communaux du village (attention zone bleu) pour stationner leur véhicule privé.

CLÉ

Le locataire prendra possession de la clé, au bureau communal d'Icogne, au plus tôt le jour précédent la location, pendant les heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30.

La clé sera rendue lors du contrôle effectué par un employé communal. En cas d'indisponibilité, elle sera déposée dans la boîte aux lettres de la commune ou au bureau communal le jour suivant la location au plus tard.

La perte de la clé sera facturée Chf 50.—.

Je soussigné(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

loue le centre du village d'Icogne le _____, prends
connaissance et accepte les conditions ci-dessus.

Signature : _____